



Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière

Section casinos et clubs de jeux

Communiqué et Droit de réponse

Paris le 30 Décembre 2020

La priorité est la réouverture, pas les licenciements

Le Groupe Barrière fonde sa communication sur les 100 millions d'€ de pertes. C'est son résultat net, critère d'analyse qui n'est que très peu utilisé depuis les années 80, car considéré comme non pertinent. **Ce chiffre englobe toutes les charges y compris les amortissements.** Si l'on regarde les EBE, la vision financière est tout autre, et sûrement pas aussi dramatique qu'il n'y paraît. Ces critères sont donc beaucoup plus fiables pour s'assurer de la performance de l'entreprise. **Et nos entreprises le sont,** de surcroît quand Dominique Desseigne nous assure être optimiste pour les années à venir, dans sa communication du 23 Décembre.

Présenter les chiffres sous l'angle du groupe est un élément qui brouille également la lecture de la santé réelle de chaque entreprise. **Nous savons que 2 ou 3 sites sont largement déficitaires de manière récurrente, contribuant à dégrader les chiffres globaux.** Ce choix est assumé par Barrière en termes d'image et de notoriété. Il faut donc garantir cette situation plutôt que de la faire supporter à l'intégralité des salariés du Groupe.

C'est donc bel et bien la politique de fermetures administratives et de Stop and go qui plonge le groupe dans la difficulté et non les salaires pris en charge de manière quasi intégrale sous le régime du chômage partiel.

La réouverture rapide doit être notre seul objectif

La situation économique du Groupe Barrière ne justifie nullement ces licenciements qui d'ailleurs n'auront que très peu d'incidence financière sur sa santé future. Ce ne sont pas ces mesures qui permettront de relever la tête, ou de faire une quelconque économie. Au contraire, elles impacteront le chiffre d'affaire, car les personnels licenciés et leurs compétences sont nécessaires à une reprise dans de bonnes conditions. Le Groupe ne fera pas mieux en faisant moins.

Le motif économique n'est donc pas la motivation de ces licenciements Ce n'est pas pour cela que Barrière licencie

Le premier groupe français déploie une solution structurelle face une crise conjoncturelle, alors que tous les autres casinos de France annoncent avoir besoin de tous les salariés pour la reprise. Comment ne pas y voir un effet d'aubaine ?

Si nous regardons objectivement les populations visées par les licenciements, ce sont des salariés des casinos. Les casinos sont le poumon de l'activité, et ***c'est eux qui génèrent la richesse du Groupe, lui permettant de se constituer un patrimoine immobilier hôtelier.***

Alors pourquoi détruire sur un secteur économiquement porteur ?

Tout simplement parce que le groupe barrière a fait le choix de la simplicité, en se tournant vers une automatisation accrue de l'activité au travers des machines à sous, jeux électroniques, et e-games. ***Ces activités présentent l'énorme avantage de ne pas être gourmandes en personnel, et disposent d'une fiscalité avantageuse.***

Dans ce nouveau modèle économique, plus de place pour les salariés et le contrôle humain

Cependant, un casino repose sur un contrôle strict :

- Des activités de jeux,
- Du suivi des flux financiers via Tracfin,
- De la lutte contre les addictions,

Supprimer les maillons de surveillance que sont les Chefs de tables et les chefs de partie est donc un très mauvais calcul, en totale contravention avec la réglementation des jeux. ***Nul doute que le Groupe essaie de forcer la main du Ministère de l'Intérieur espérant obtenir des assouplissements réglementaires.*** Mais l'infraction ne saurait devenir source de Droit.

De plus, ces métiers sont d'autant plus utiles en période de pandémie, car ils contribuent directement au respect de nos protocoles sanitaires.

Mais un casino, c'est aussi et avant tout l'excellence du service et de l'accueil.

Nous aimons nos métiers et nos clients. C'est pour cela que nous nous battons pour maintenir l'attractivité de nos entreprises, et pour qu'elles restent des endroits de détente et de convivialité. Elles sont essentielles au dynamisme des communes et à leur attrait touristique.

Le modèle économique proposé n'est donc pas de nature à satisfaire qui que se soit, tant il sera automatisé et déshumanisé.

Force Ouvrière considère donc toujours, que ces restructurations s'opèrent de manière totalement opportuniste.

Nous restons fermement convaincus que l'avenir se construira ensemble, par le dialogue, plutôt que par des décisions « verticales » déconnectées de la réalité du terrain.